

« Ici commence la mer »

Adoptons les bons gestes pour préserver nos rivières et notre littoral

La Communauté urbaine Caen la mer lance une campagne de sensibilisation appelée « Ici commence la mer » en apposant, dans l'ensemble de ses 48 communes, 300 macarons à proximité immédiate des avaloirs. L'objectif de cette action : lutter contre l'incivisme environnemental et rappeler le cheminement des déchets de la terre à la mer afin que chacun prenne conscience de l'impact qu'il peut avoir sur son environnement immédiat.

UNE CONNEXION DIRECTE À LA MER

Les grilles d'évacuations d'eau, appelées avaloirs, recueillent les eaux de pluie ruisselant sur la chaussée et permettent d'éviter les inondations. Cette eau qui s'écoule passe par des canalisations sous la chaussée avant de se déverser dans le milieu naturel (cours d'eau, rivière, bassin) puis vers la mer ou vers la nappe*, emportant alors tout ce qui se trouve sur son passage. Ainsi, à proximité ou pas du littoral, nous sommes tous responsables de la qualité de l'eau.

NE JETONS PAS NOS DÉCHÊTS DANS LES AVALOIRS

Contrairement aux idées reçues, les avaloirs ne sont pas des bouches d'égouts et les eaux pluviales ne sont donc pas traitées en station d'épuration. Cette méconnaissance induit des gestes inadéquates (jet de mégot, déchet jeté au sol, rejet de peinture ou eau de lavage) impactant notre écosystème et pouvant nuire au milieu naturel.



* Une nappe phréatique est une nappe d'eau souterraine.

300 MACARONS POSÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Il est alors nécessaire de sensibiliser l'ensemble des usagers au fonctionnement du réseau d'eaux pluviales afin de déclencher une prise de conscience collective et inciter chacun à adopter des comportements vertueux : jeter ses déchets à la poubelle ou les ramener en déchetterie pour les plus dangereux.

Pour cela, 300 macarons en pierre de lave émaillé vont être apposés dans des lieux clés du territoire (à proximité de lavoirs, d'écoles, sur des places de marché...):



Les couleurs et l'image présentes sont ludiques et attractives, à destination des petits comme des grands.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Combien de temps les déchets déversés dans la mer mettent-ils à se dégrader ?

- Mégot de cigarette : 1 à 5 ans
- Huile de vidange : 5 à 10 ans
- Sac plastique : 10 à 20 ans
- Canette : 80 à 100 ans
- Masque jetable : 450 ans
- Bouteille en plastique : 450 ans